

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BOBIGNY - 9301 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 19/02/2026 - 4964 - 2011 B 02568 - 444 728 810 - A R S

①

BILAN – ACTIF

19 FEV. 2026

DGFIP N° 2050-D 2025

Désignation de l'entreprise :		ARS		1 2					
Adresse de l'entreprise		3-5 Rue Proudhon 93210 LA PLAINE SAINT DENIS		Durée de l'exercice précédent *		1 2			
Numéro SIRET *		4 4 4 7 2 8 8 1 0 0 0 0 3 7		Néant ☐ *					
				Exercice N clos le,		3 1 1 2 2 0 2 4			
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3			
Capital souscrit non appelé		(I) AA							
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC					
		Frais de développement *	CX	CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	720	720			
		Fonds commercial (1)	AH	AI	12 000	12 000			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK					
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO					
		Constructions	AP	AQ					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS					
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	35 748	30 043	5 705		
		Immobilisations en cours	AV	AW					
		Avances et acomptes	AX	AY					
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT					
		Autres participations	CU	CV	15	15			
		Créances rattachées à des participations	BB	BC					
		Autres titres immobilisés	BD	BE					
		Prêts	BF	BG	35 060	35 060			
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	564	564			
TOTAL (II)		BJ	BK	84 108	30 043	54 065			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM					
		En cours de production de biens	BN	BO					
		En cours de production de services	BP	BQ					
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS					
		Marchandises	BT	BU					
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW					
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	57 577	2 598	54 979		
		Autres créances (3)	BZ	CA	175 889		175 889		
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC					
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE					
Disponibilités		CF	CG						
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	1 838		1 838			
	TOTAL (III)	CJ	CK	235 304	2 598	232 706			
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN							
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	319 412	32 641	286 771			
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété :		Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2025

Désignation de l'entreprise		ARS		Néant ☐	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 20 000...)	DA	20 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont: écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	2 130		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	158 198		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	8 286		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (II)	DL	188 614	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (III)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	43 328		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	70		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 919		
	Dettes fiscales et sociales	DY	45 730		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	6 111		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	98 157		
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	286 771		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	(184 121)		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	13 222			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

GM

Certifié conforme à l'original par le gérant le 12/2/26

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2025

à la Plaine Saint-Denis

Désignation de l'entreprise : ARS 1 | 2 |
Adresse de l'entreprise 3-5 Rue Proudhon 93210 LA PLAINE SAINT DENIS Durée de l'exercice précédent * 1 | 2 |
Numéro SIRET * 4 4 4 7 2 8 8 1 0 0 0 0 3 7 Néant ☐

				Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 4	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ *	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB			
	Frais de développement *	CX			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	720		720
	Fonds commercial (1)	AH	12 000		12 000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL			
	Terrains	AN			
	Constructions	AP			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR			
	Autres immobilisations corporelles	AT	35 748	30 043	5 705
	Immobilisations en cours	AV			
	Avances et acomptes	AX			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS			
	Autres participations	CU	15		15
	Créances rattachées à des participations	BB			
	Autres titres immobilisés	BD			
	Prêts	BF	35 060		35 060
	Autres immobilisations financières *	BH	564		564
TOTAL (II)		BJ	84 108	30 043	54 065
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL			
	En cours de production de biens	BN			
	En cours de production de services	BP			
	Produits intermédiaires et finis	BR			
	Marchandises	BT			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV			
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	57 577	2 598	54 979
	Autres créances (3)	BZ	175 889		175 889
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD			
	Disponibilités	CF			
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 838		1 838
	TOTAL (III)	CJ	235 304	2 598	232 706
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CV			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	319 412	32 641	286 771

Renvois : (1) Dont droit au bail : (2) Par à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP (3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété : Immobilisations : Stocks : Créances :

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1. The first part of the document is a list of names and their corresponding addresses. The names are listed in a single column, and the addresses are listed in a single column to the right of the names. The names are: John Doe, Jane Doe, and John Doe. The addresses are: 123 Main St, 456 Main St, and 789 Main St.

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2025

Désignation de l'entreprise		ARS		Exercice N		Néant ☐	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 20 000)					DA	20 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,					DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)					DC	
	Réserve légale (3)					DD	2 130
	Réserves statutaires ou contractuelles					DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)					DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)					DG	
	Report à nouveau					DH	158 198
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)					DI	8 286
	Subventions d'investissement					DJ	
	Provisions réglementées *					DK	
	TOTAL (II)					DL	188 614
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs					DM	
	Avances conditionnées					DN	
TOTAL (II)					DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques					DP	
	Provisions pour charges					DQ	
TOTAL (III)					DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles					DS	
	Autres emprunts obligataires					DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)					DU	43 328
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)					DV	70
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés					DX	2 919
	Dettes fiscales et sociales					DY	45 730
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					DZ	
	Autres dettes					EA	6 111
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)					EB	
TOTAL (IV)					EC	98 157	
Ecart de conversion passif *					ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)					EE	286 771	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital				1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C	
			Écart de réévaluation libre			1D	
			Réserve de réévaluation (1976)			1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *				1F	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an				1G	(184 121)	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				1H	13 222	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ARS

3-5 Rue Proudhon

93210 LA PLAINE SAINT DENIS

ANNEXES

Aux comptes annuels présentées en EUROS

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Certifié conforme par le gérant le 11/01/2025
à la Plaine Saint-Denis.



1. The first part of the paper is devoted to a discussion of the various methods of determining the rate of growth of a population. The second part is devoted to a discussion of the various methods of determining the rate of growth of a population.

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en EUROS

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 286 770,88 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 8 285,57 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 18/05/2025 par le dirigeant.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

GM

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en EUROS

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - FONDS COMMERCIAL**

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

GM

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en EUROS

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 12 000 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	12 000		12 000	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	12 000		12 000	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 84 108 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	12 720			12 720
Immobilisations corporelles	34 616	1 133		35 748
Immobilisations financières	35 640			35 640
TOTAL	82 975	1 133		84 108

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 30 043 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	27 200	2 844		30 043
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	27 200	2 844		30 043

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concess.brevets licences	720	0	720	Non amortiss.
Fonds commercial	12 000	0	12 000	Non amortiss.
Instal./agenc.divers	5 150	3 375	1 775	de 5 à 10 ans
Materiel de transport	20 750	18 481	2 269	de 3 à 5 ans
Mat.bureau & informatique	9 848	8 188	1 660	de 1 à 5 ans
TOTAL	48 468	30 043	18 425	

GM

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en EUROS

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Etat des créances = 270 929 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	35 624		35 624
Actif circulant & charges d'avance	235 304	235 304	
TOTAL	270 929	235 304	35 624

3.4 - Provisions pour dépréciation = 2 598 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers		2 598			2 598
Comptes financiers					
Total		2 598			2 598

3.5 - Charges constatées d'avance = 1 838 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

GM

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en EUROS

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 20 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	200	100,00	20 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	200	100,00	20 000

4.2 - Etat des dettes = 98 157 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	43 328	43 328		
Dettes financières diverses	70	70		
Fournisseurs	2 919	2 919		
Dettes fiscales & sociales	45 730	45 730		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	6 111	6 111		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	98 157	98 157		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 16 007 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	
Dettes fiscales & sociales	16 007
Autres dettes	
TOTAL	16 007

32

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 451 938 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	451 938	100,00 %
TOTAL	451 938	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

CR

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en EUROS

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en EUROS

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges constatées d'avance = 1 838 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(48600000000)	1 838
TOTAL	1 838

8.2 - Charges à payer = 16 007 E

Charges à payer	Montant
Dettes fiscales et sociales :	16 007
Pers congés à payer(42820000000)	10 397
Org.soc. congés à payer(43820000000)	4 159
Etat autres charges à payer(44860000000)	1 451
TOTAL	16 007

ARS

Société à Responsabilité limitée au capital de 20 000 euros
Siège social : 3-5, Rue Proudhon 93210 LA PALINE SAINT DENIS

RCS : 444 728 810 B

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE **ORDINAIRE DU 30/06/2025**

Le 30/06/2025,
à 10 heures,

Monsieur Grégoire MARQUEZ, détenant 99 parts sociales,
Monsieur Yassouf EL HASNAOUI, détenant 101 parts sociales,

associés de la société ARS, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège sociale, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur Grégoire MARQUEZ, préside la séance en qualité de Gérant associé.

Le président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les copies des lettres de convocation et les récépissés postaux ;
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2024, et affectation des résultats,



- Rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code du commerce,
- approbation de ces conventions,
- quitus de la gérance,
- questions diverses.

Le président donne lecture :

- du rapport de gestion de la gérance
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Le président ouvre la discussion.

Le président répond d'abord aux questions écrites des associés.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024 lesquels font apparaître une bénéfice de 8 285.57 Euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°2

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le 31/12/2021 faisant ressortir un bénéfice de 8 285.57 euros. L'Assemblée décide d'affecter le résultat de la façon suivante :

- 8 285.57 euros en report à nouveau.

En outre, pour se conformer à l'article 243 bis du code général des impôts, il est rappelé qu'il n'y a eu aucune distribution de dividende au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°3

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°4

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole la séance est levée à 12 heures.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

La gérance

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive 'B' or similar character.